

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FORÊT 2016

Henniez, des forêts à la bouteille

La Journée internationale de la forêt du 21 mars précède d'un jour celle mondiale de l'eau. En 2016, les deux thèmes coulent l'un dans l'autre. Pour les unir, LA FORÊT s'est intéressée à la gestion des forêts au-dessus des captages d'Henniez, eau minérale à l'aura nationale propriété de Nestlé Waters.

Photos: Fabio Gilardi/LA FORÊT



Les forêts d'Henniez, filtres à nitrates pour les captages des sources d'eau minérale.



Une forêt plantée comme des carrés de jardins.



Un sol forestier en formation.

Henniez... En Suisse, «Henniez» est plus souvent prononcé pour commander une eau minérale que pour parler du village homonyme, situé au sud de l'axe Payerne–Lausanne, dans la vallée de la Broye. Naturellement, le destin de l'une est lié à celui de l'autre, au point que ce nom propre est devenu un nom commun, synonyme d'or bleu dans l'imaginaire collectif.

Ce «coup marketing» mérite d'être salué! Il a pris corps il y a plus d'un siècle, en 1905, quand la mise en bouteille des eaux d'Henniez en vue de leur commercialisation a débuté. Il se poursuit aujourd'hui sous l'égide de Nestlé Waters, qui met tout en œuvre pour continuer de garantir la livraison d'une eau de qualité.

Les «jeunes» forêts situées au-dessus des captages sont intimement liées à cette stratégie. Michael Thomi, forestier du triage vaudois 6.4 rattaché à la corporation forestière de Glâne-Farzin, explique la mission importante du service forestier auquel il appartient. Elle illustre à la perfection le mariage entre la Journée internationale des forêts du 21 mars et la Journée mondiale de l'eau du lendemain. «Quel filtre purifie aussi bien et quasiment gratuitement cette ressource vitale qu'est l'eau?», questionne le spécialiste

avant de résumer la gestion forestière exclusive qu'il exerce avec le propriétaire des lieux.

Bombe agriculture – nitrates

La Broye est en grande partie agricole. Henniez n'échappe pas à la règle. Mais la commune compte aussi une branche industrielle, grâce à la fabrique de mise en bouteilles de l'eau minérale du lieu, dont les sources aux qualités curatives auraient été découvertes par les Celtes déjà.

A l'époque, le bassin versant qui alimente ces sources devait être couvert de forêt primaire. Quelque 2000 ans plus tard, presque tout le secteur avait été défriché et deux trains de ferme exploitaient les champs attenants.

Condamnés à produire, les agriculteurs y avaient fait ici aussi usage massif d'engrais à base de composants organiques d'origine animale (épandage de lisier, de fumier) et chimiques. Les surplus azotés, pas tous entièrement absorbés par les plantes pour favoriser leur croissance, s'étaient retrouvés, par percolation, dans l'eau des captages. Les mesures effectuées dans les années 1980 avaient décelé des taux de nitrates

de 27 milligrammes par litre (la norme retenue pour les eaux potables par l'Organisation mondiale de la Santé est de 50 mg/l, n.d.l.r.).

La forêt, filtre à nitrates

«Aujourd'hui, il n'y a plus d'exploitation intensive sur la zone de captage, gérée comme un parc naturel, juste une production de fourrage écologique appelé foin du 15 juin», confirme Michael Thomi. Les apports directs de nitrates par l'homme sont inexistantes. A la place d'une partie des prairies, ce sont 23,5 hectares de jeunes forêts, soit 28 589 tiges de 30 essences différentes, principalement du pin, du douglas, du bouleau, du tilleul, du fayard, du frêne et des espèces buissonneuses, qui ont été plantées entre 1984 et 1995.

Sur la base des mesures effectuées et communiquées en avril 2015, le taux de nitrates s'est abaissé, en l'espace de 20 ans, à 12 mg/litre. «L'effet filtrant de la forêt semble indubitable», se réjouit Michael Thomi, qui salue au passage le titanique travail réalisé par René Bühler, l'agriculteur-intendant d'alors de la société Henniez.

Forêts en cultures

Parcourir les forêts plantées d'Henniez représente une expérience originale. La personne habituée à une forêt mixte va s'étonner. Les parcelles ressemblent ici à de grands carrés de jardin où chaque essence a son espace bien délimité, presque sans «mélange».

«Je n'ai aucune explication à cette tactique de plantation, pas clairement documentée», avoue Michael Thomi. «Aujourd'hui, nous favorisons les éclaircies et la régénération naturelle sur le long terme avec des essences pionnières, qui correspondent à la station, soit hêtre, chêne, et si possible mélangées, comme dans les forêts de protection. Nous cherchons aussi à faire de l'étagement, avec



Sous les épicéas, pas d'humus...

plus d'une génération d'arbres.» En optant délibérément pour les feuillus, qui laissent pénétrer plus de lumière et qui ne perdent pas d'aiguilles qui acidifient le sol, cela permettra la reconstitution plus rapide d'un sol forestier, avec une belle couche d'humus, bien aérée. «Ce processus mettra au minimum entre 70 et 100 ans à se réaliser, je ne le verrai plus», concède Michael Thomi.

Préserver les sources

«Nous ne sommes pas dans une forêt de production. L'objectif est la protection des sources!» Pour Nestlé Waters, il s'agit de toujours contrôler et si possible d'abaisser le taux de nitrates dans l'eau, comme de garantir la sécurité des captages. «L'entretien des forêts apporte donc un plus, et pour ces prestations, le propriétaire est ici prêt à payer», relève le garde forestier.

Mais les exigences du propriétaire impliquent une série de mesures restrictives. La période d'exploitation est hors pluie. Hors feuilles aussi, afin de pouvoir livrer le bois au déchetage. Les équipements et machines ne peuvent fonctionner qu'avec des huiles biodégradables. Aucun engin mécanique ne peut stationner sur les zones de captage. Tout remplissage de réservoir doit se faire sur un tapis absorbant et toute fuite annoncée afin d'enlever immédiatement la terre contaminée selon le protocole d'urgence adopté.

Quant à la méthode de récolte, «elle doit s'effectuer en chaîne ouverte, en trois phases, ce qui occasionne des surcoûts». Le plan de desserte, divisé en desserte de base et desserte fine, doit être scrupuleusement suivi pour éviter tout tassement du sol et garantir ainsi la même vitesse de percolation, soit environ 8 ans entre le début du cheminement de l'eau et son captage. «Les conditions météorologiques, avec des hivers doux et des sols qui ne gèlent pas, ne simplifient pas la récolte des bois.» Chenillette et débardeur ne peuvent pas non plus intervenir en simultané, la place d'entreposage du bois et des rémanents doit se trouver hors zones de captage, ce qui rallonge encore les distances de débarquement. Et à propos du risque éventuel d'augmentation des nitrates dû au stockage du bois, un pro-



Les lisières écologiques, nouveaux éléments de biodiversité.

jet de mise en place de placettes témoins (une avec et une sans rémanents) dotées de bougies poreuses est en discussion.

Les arbres pour protéger l'eau

«Nous avons encore réalisé différents îlots de biodiversité, spécialement des lisières écologiques qui favorisent le passage de la faune. Les chevreuils sont nombreux», précise Michael Thomi. Il ne voit aucun antagonisme entre biodiversité et objectifs forestiers ou de protection des sources, mais des synergies. Et si Confédération, Etat de Vaud et propriétaire forestier souhaitent et financent ces mesures écologiques, celles en faveur de la protection des sources sont à la charge exclusive du propriétaire. «Mais nous effectuons le travail ici comme auprès de tous les autres propriétaires forestiers, publics ou privés.»

Le garde ajoute que dans le cadre du projet Eco-Broye lancé par Nestlé Waters en 2009 déjà (initiatives et actions éco-stratégiques qui visent à intensifier la biodiversité et la couverture des sols en préservant la qualité des sources), le repiquage de haies est planifié. Et sur l'ancienne zone agricole



Le garde forestier de triage Michael Thomi, gestionnaire des forêts d'Henniez, de la corporation Glâne-Farzin.

qui jouxte le pavillon des bains désaffecté, la plantation de fruitiers de souche régionale ancienne est en cours.

«Ouvrir dans cette forêt spécifique est totalement différent de la palette d'activités qu'offre la forêt tous les jours. On entretient un parc!» Michael Thomi affectionne ce travail en tandem qui sort de l'ordinaire. «Nestlé Waters, propriétaire, fixe des contraintes, mais les assume en participant financièrement au déficit engendré. J'apprécie cette collaboration entre domaines public et privé.» Avec, à la clé, toujours le même objectif: la préservation des eaux souterraines... doublée d'enjeux économiques conséquents!

Fabio Gilardi/LA FORÊT

Infos: www.glane-farzin.ch,
www.henniez.ch et
www.ofev.ch → Forêts et bois →
Fonctions de la forêt → Eau potable

Les bois d'Henniez

Le territoire de la commune d'Henniez (VD, moins de 300 habitants), s'étend sur 260 ha au sud de la Broye. Il compte 27 ha de forêts communales et 26 ha de forêts privées, ces dernières appartiennent à Nestlé Waters depuis le rachat de la société Henniez à la famille Rouge en 2007. Propriétaires public et privé de la commune sont rattachés à la Corporation forestière intercantonale valdo-fribourgeoise de Glâne-Farzin.

Entre 2013–2015, ce sont 12,21 ha qui ont été traités sur les 26 de la propriété. Le prélèvement est de 551 m³, soit 45 m³/ha. L'exploitation est déficitaire, les diamètres étant trop gros pour toucher des subventions forestières. La récolte est valorisée par le déchetage.

Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt
et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:  **ForêtSuisse**
Association des propriétaires forestiers

Président: Max Binder
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction:
Rosenweg 14, 4501 Soleure
Tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch
Réd. en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@foretsuisse.ch
Réd. adjoint: Alain Douard (ad), douard@foretsuisse.ch

Administration:
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,
fax 032 625 88 99, www.foretsuisse.ch

Annonces:
Gassmann Media SA, Roger Hauser,
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 83, M +41 79 669 92 55
service@gassmann.ch

Abonnements:
Manuela Kaiser, kaiser@waldschweiz.ch

Prix de vente:
Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

Tirage:
1654 ex. (REMP 22.9.2015)

Impression:
Stämpfli SA, Wölflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement
avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire

Label de qualité
du groupe presse
spécialisée
de l'Association
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT (onze numéros par an)

Tarifs 2016: Fr. 89.– par an
Fr. 59.– par an (apprentis, étudiants, retraités)
Fr. 118.– ou euros 98.– par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Tél. _____

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne